

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du vendredi 29 mars 2019 (Salle Millan)

Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse



MARTINE COLOMBIER,
coprésidente habitante



FRÉDÉRIC JEAN,
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Échanges avec la Police Municipale

Des habitants se demandent si la caméra sur le parking du collège est bien orientée car des riverains peuvent craindre que des maisons soient dans le champ de vision.

Le policier répond qu'une réglementation existe en la matière et que les images enregistrées sont automatiquement floutées dès lors que le champ de vision est sur le domaine privé. La caméra aux abords du collège n'est pas gérée par le Centre superviseur urbain de la Ville. Le policier précise que les images sont stockées pendant un mois et sont réquisitionnées en cas de plainte. La police se renseignera sur le gestionnaire de la caméra.

> **Chemin de la Fouillouse** : des riverains demandent que la Police municipale effectue des contrôles entre 7h et 8h30, horaire particulièrement problématique où la situation est accidentogène.

> **16 au 20 chemin de la Fouillouse** : des personnes évoquent des odeurs de solvants qui semblaient venir des égouts. Ils précisent que la Métropole a été prévenue. La Police municipale en prend note mais précise qu'il serait préférable que les équipages interviennent sur un flagrant délit.

> **Rue Soelcher** : des personnes signalent un panneau plié et précisent qu'une plainte a été déposée.

➤ Désignation d'un nouveau(ille) coprésident(e) :

Martine Colombier fait part de sa décision de se retirer de la coprésidence pour des raisons

et des engagements professionnels qui sont difficilement compatibles avec la fonction prenante de coprésident. À ce jour, aucun conseiller ne se porte candidat. Marc Réa, suppléant, assurera la coprésidence dans l'attente d'un volontaire.

➤ Avancement des projets

> **Chemin de Saint-Bonnet de Mure : point sur calendrier – Sens unique travaux**

Le coprésident élu indique que la partie élagage et plantations a commencé sur le chemin de Saint-Bonnet-de-Mure. Trois chênes centenaires sur cinq ont été préservés. Un mûrier et un chêne ont ou seront sacrifiés, car ils ont été estimés en mauvais état. Un maximum d'arbres ont été préservés et feront l'objet de taille d'entretien.

Les travaux de voirie et réseaux divers débutent le 15 avril. Le chantier devrait se poursuivre sur 14 à 15 semaines jusqu'à la première quinzaine d'octobre (terrassment, bordures notamment). Le coprésident évoque des incidences inévitables, pour réduire la durée des travaux. En effet, le chemin de Saint-Bonnet de Mure subira des réductions de voies de circulation, circulation alternée, ou fermetures, selon l'évolution du chantier. Des déviations devront être mises en place. Les accès riverains seront maintenus. Les camions de collecte et les bus pourront circuler librement. Les horaires seront étudiés.

Les dates de fermetures éventuelles n'ont pas encore été communiquées par la Métropole. En cas de nécessité ou de renseignements complémentaires, les habitants sont invités à joindre le contact à la métropole au 04 26 99 32 71

> **Merlon anti-bruit A43 : convention et cahier des charges**

Le projet de convention Area/Ville a été transmis à la Ville pour examen. La Ville travaille actuellement le projet de consultation pour le choix du maître d'œuvre, les matériaux et la consultation pour les travaux. Une consultation va être lancée auprès des entreprises en mesure d'amener la terre nécessaire à l'aménagement du merlon (tronçon du pont jusqu'au bassin de rétention). 330 mètres de merlon environ sont situés sur l'A43.

> **Shunt de Manissieux : compte-rendu du rendez-vous avec M. le Préfet**

M. le Maire a reçu le 5^e préfet qui a rejoint la région pour une visite de secteur, Manissieux, La Fouillouse et le Fort, pour une meilleure

vision du territoire. À ce jour, il apparaît plus cohérent de réfléchir à un réaménagement des virages du « trèfle » plutôt que de passer à travers champs, aux environs du Fort.

Le coprésident élu évoque les classements des différentes voies urbaines, girations, et insiste sur la volonté de l'Etat de déclasser le tronçon d'autoroute pour le transformer en voie urbaine.

La Ville a demandé le déclassement du tronçon A43 Porte des Alpes qui n'est pas programmé à ce jour alors qu'il a été annoncé.

> **Parking et terrain de sport près du collège de la Xavière à Manissieux : informations fonctionnement (éclairage, horaires et fermeture le soir)**

Les travaux sur le terrain de sport ont bien avancé. Les habitants présents demandent quel type de portail sera installé car l'accès libre doit selon eux être réduit le plus possible. La Ville indique que la fermeture le soir est envisagée. Les horaires restent à confirmer (environ 22h).

Un filet devrait être installé afin d'éviter que les ballons tombent sur les véhicules en stationnement.

Les habitants demandent quel type d'éclairage sera installé et si une extinction la nuit est envisagée ceci afin d'éviter les rassemblements. Ils demandent aussi que les 4 places de covoiturage installées place Honoré de Balzac soient supprimées et matérialisées à nouveau aux abords du city stade afin de libérer des places sur le parking.

> **Aire de jeux Place Honoré de Balzac : présentation et inauguration**

La Ville indique que la livraison est programmée pour le 2^e trimestre finalement. La Déclaration préalable a été déposée. Le lancement des travaux est prévu pour début juillet. Les travaux devraient durer environ 3 semaines.

Une marelle et un traçage pour les vélos sont prévus afin d'apporter une touche ludique à cet espace.

Une fresque est envisagée sur le skate-park. Ces travaux interviendront dans un deuxième temps. L'inauguration officielle de la toute nouvelle aire de jeux sur la place Balzac devrait avoir lieu en septembre en lien avec le conseil de quartier et le groupe scolaire Mi-Plaine.

> **Liaison La Fouillouse/Manissieux et La Fouillouse sentier route de Vienne**

Une réunion doit avoir lieu prochainement avec les services espaces verts, développement durable et les conseillers de quartier.

La Métropole étudie le réaménagement de plusieurs itinéraires sur 2019 comme la RD306 (ancienne RN6). Un itinéraire modes doux en prolongement de l'axe Botanic jusqu'à Saint Bonnet de Mure est également évoqué.

De plus, 2 axes de pistes cyclables doivent être réalisés par la Métropole dans le cadre du plan Modes doux : Saint-Priest Chassieu (chemin du Lortaret) où de l'éclairage reste à poser.

L'autre concerne l'axe Saint-Priest-Corbas (1^{re} partie sur Corbas dans un premier temps et route de St Symphorien d'Ozon à Saint-Priest). Les travaux sont programmés sur cette année.

> Fibre : Raccordement et informations suite à la réunion Ville/SFR

Le coprésident évoque les dernières informations suite à la dernière réunion avec SFR :

Il y aura environ 1 600 prises nouvelles pour l'année 2019

La fin du déploiement de la fibre sur le territoire est pour 2020 sauf pour les cas plus difficiles décalés à 2022 comme par exemple une maison isolée avec un chemin privé par exemple)

Le coprésident élu indique que la ville a reçu SFR récemment. Il précise que la fibre est bien déployée sur la commune, il reste encore quelques points sensibles sur le secteur de Manissieux/ Mi Plaine/la Fouillouse.

Frédéric Jean présente un plan de situation qui recense les foyers éligibles et non éligibles. Il semblerait que beaucoup d'habitants ignorent qu'ils sont éligibles.

Les personnes présentes indiquent que beaucoup de problèmes persistent et qu'il y a trop de coupures et de fils qui sont débranchés. Les armoires semblent sous-dimensionnées. Il semble que SFR utilise les gaines de Orange pour tirer la fibre enterrée. Beaucoup d'armoires sont cassées et les connexions semblent parfois désordonnées. Si des gaines sont abimées, SFR doit attendre que Orange répare.

Et lorsque le déploiement se fait en aérien, il est nécessaire de faire une étude des réseaux chez Enedis ou Orange. Les habitants considèrent qu'il y a trop de délais entre la confirmation de l'éligibilité et l'installation de la fibre.

Frédéric Jean en appelle à la patience et indique que dans le secteur Berliet qui était problématique tout est enfin rentré dans l'ordre.

> Demandes espaces publics

> Proposition d'installation de boîtes à livres sur La Fouillouse, Place de l'Eglise et Place Honoré de Balzac à Manissieux

Les conseillers de quartier proposent dans un premier temps, d'installer une boîte à livres à proximité de la future aire de jeux, place Honoré de Balzac.

> Demande d'installation de toilettes publiques sur la place de l'Eglise

Les conseillers renouvellent cette demande. La Ville indique que l'installation de ce type d'équipement relève de la compétence de la Métropole.

Dans l'attente, les commerçants pourraient être sollicités. Pour les animations et fêtes sur la place, des toilettes sèches seront demandées par les organisateurs.

> Mise en place de plateaux rue Ambroise Paré au moment de la réfection des trottoirs

La Ville indique que le plateau se fera rue Clémenceau dans le prolongement du parvis de collège. Sur la rue Ambroise Paré, une reprise du trottoir côté collège est prévue.

La fin des travaux approchant, les conseillers de quartier insistent sur la demande d'installation d'un ralentisseur sur la rue Ambroise Paré. Les conseillers font part de leur étonnement quant à la pose de 2 ralentisseurs sur la rue du Capot. La Ville rappelle que les comptages réalisés ont été pris en compte comme les nombreuses plaintes de riverains.

Une demande de stationnement pour des personnes à mobilité réduite a été formulée pour la rue du Capot. Le service espaces publics sera relancé.

> Indication lieux et nombre de places de parking : pose d'un panneau sur la place de l'Eglise

La Ville rappelle que la Métropole refuse d'indiquer désormais le nombre de places de stationnement dans le cadre du nouveau schéma directeur mode doux.

Après échange, il apparaît que ce qui est demandé par le conseil de quartier c'est que sur la place de Manissieux, un panneau soit posé indiquant qu'un parking de 70 places existe à 200 m, vers le stade afin d'informer la clientèle notamment des restaurants.

La Ville vérifiera les domanialités pour la pose d'un panneau d'information.

> Demande de rencontre avec le service espaces publics pour la révision des aménagements du chemin de la Fouillouse entre les deux croisements avec la rue des Érables

La Ville répond que la Métropole attendait que le programme immobilier soit réalisé. L'acquisition de l'emplacement réservé pour la création de trottoir est en cours.

Une étude a été menée il y a plus de 15 ans, et à l'issue de la réflexion, un stop avait été posé Chemin de la Fouillouse et la rue des érables avait la priorité. Ce stop permettait de réduire la vitesse.

Concernant les problèmes de vitesse et de priorités liées à la visibilité au niveau des écluses : La rue des érables est privée, cette voie n'est pas prioritaire. Du côté de la Métropole rien n'est à signaler du côté réglementation mais la pratique quotidienne aux heures d'affluence, reste très problématique.

Les habitants demandent que rendez-vous soit pris avec des techniciens de la ville et Frédéric Jean pour étudier la situation entre 7h30 et 8h30, les matins de semaine. Les enfants qui attendent le car sont particulièrement exposés.

> Informations mairie

> Cellule de veille parcs et square de la Ville et demande d'un référent dans le quartier

Une cellule de veille sur les parcs et squares de la ville existe depuis quelques mois. Cette instance composée de conseillers de quartier et de représentants des services de la Ville (Développement durable, espaces publics, police municipale) a pour but d'échanger régulièrement sur le fonctionnement de ces lieux de vie, les problématiques qui peuvent apparaître et les besoins de communication et d'animation nécessaires.

La future aire de jeu Balzac, en cours d'aménagement, et qui sera inaugurée en septembre, ainsi que le city stade rejoignent la liste des parcs et squares, entretenus par la Ville ; la référente pour le conseil est Bénédicte Lafort.

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS DIVERSES

Moustiques tigres : Les conseillers demandent si la Ville s'est équipée de produits pour nettoyer les regards ?

Route de Toussieu : des habitants demandent s'il est prévu une réfection, de la place jusqu'à la descente de la route de Toussieu.

Des riverains demandent si les 2 stations essence vers l'aire de Manissieux sont appelées à disparaître.

RN6 : Des habitants demandent si une amélioration des cheminements piétons est envisagée : ancienne RN6 notamment au niveau du 123.

Chemin de Saint-Bonnet de Mure : les habitants indiquent que le marquage au sol indiquant le stationnement est effacé. Le dossier va être relancé.

Rue du Mont Blanc : les conseillers demandent le rapport des radars pédagogiques.

Rue des Alpes : les conseillers demandent qui est propriétaire de la voirie, la Ville ou la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais.

VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier

« Manissieux / Mi-Plaine / La Fouillouse » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ABDELLILAH C., BOUGUERRA A., BOUTI S., **BOUVIER A.**, BREURE C.,

CALAMARD A., CHABERT J., **CIBBA P.**, COLOMBIER M., CORNELOUP N., FAURE G.,

FAYET A., **GOURRU-LESIMPLE G.**, GRANDVAL G., JAMAIN J., LACROIX R.,

LAFORT B., LEFEVRE L., MELCHIOR V., MOULIN L., PERALTA J., POMI D., **REA M.**,

ROMEND A., **ROMERO C.**, **ROSE E.**, **THIRY C.**, VUAILLET N., ZINTY-GERBOUD S.

